

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture
Direction de la Réglementation et
des Libertés Publiques
Service de la délivrance des titres et
de la réglementation
Bureau des titres d'identité
et de voyage

Affaire suivie par : Brice ROUX
Téléphone : 05.34.45.35.18
Télécopie : 05.34.45.35.16
Courriel : brice.roux
@haute-garonne.gouv.fr

Toulouse, le 0 7 FEV. 2017

Le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

En communication à Monsieur le souspréfet de Muret et Madame la sous-préfète de Saint-Gaudens

Objet: Réforme des demandes de carte nationales d'identité (CNI) dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération

PJ: Liste des 26 communes équipées de dispositifs de recueil

Comme je vous l'ai indiqué dans mon courrier du 23 décembre 2016, la mise en œuvre du plan « préfectures nouvelle génération » (PPNG) modifie les conditions de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports dans un objectif de simplification et de sécurisation des procédures de délivrance.

Ainsi les 26 communes du département de la Haute-Garonne équipées de dispositif de recueil (DR) seront compétentes, à compter du 7 mars 2017, pour recueillir les demandes de passeports et de CNI dans l'application « Titres d'identité sécurisés (TES) ». Ces demandes ainsi que celles des autres départements de la région Occitanie seront alors instruites par le centre d'expertise et de ressources (CERT), créé à Montpellier et disposant d'une antenne à Foix. Le titre sera alors remis par la mairie dépositaire de la demande.

Afin de préparer au mieux le basculement des demandes de CNI dans le nouveau process, il convient de ne pas créer de stock avant la date du 7 mars 2017. A cet égard, vous voudrez bien veiller à envoyer de manière régulière les demandes de CNI que les usagers déposent dans vos services.

Toutefois, si la réforme nécessite de ne plus recueillir les demandes de CNI après le 6 mars 2017, vous demeurez compétent pour la remise des CNI dont la demande a été déposée avant la bascule. Vos services devront donc être en mesure d'assurer l'accueil du public pour la remise de ces titres ou de procéder à des recueils complémentaires dans un délai limité à un

mois. A défaut, la demande sera rejetée et le demandeur sera invité à déposer une nouvelle demande dans une mairie équipée.

Une période d'accueil du public de 5 mois à compter de la date de bascule est recommandée. Ce délai correspond au délai nécessaire d'instruction sous l'ancien système (2 mois maximum) puis de 3 mois pour la récupération par l'usager du titre en mairie.

Enfin, vous veillerez à informer vos administrés par voie d'affichage, ou sur vos sites internet, de la suppression du dépôt des demandes de CNI en mairie, tout en communiquant la liste des mairies du département équipées d'un DR.

Je vous remercie de votre concours pour la diffusion de ces informations à vos services ainsi qu' à vos administrés

Pour le Préfet et par délégation, Le secrétaire général,

Stéphane DAGUD

Liste et contacts des communes du département de la Haute-Garonne équipées de dispositif de recueil de titres d'identité et de voyage (CNI et passeport)

Communes	adresse	téléphone
Aspet	Place de la République 31160 ASPET	0561884022
Auterive	Place du 11-Novembre-1918 31190 AUTERIVE	0561509670
Bagnères-de-Luchon	23, allée d'Étigny 31110 BAGNERES DE LUCHON	0561946868
Balma	6, avenue François-Mitterrand, BP 33256 31130 BALMA	0561249292
Blagnac	1, place Jean-Louis-Puig 31700 BLAGNAC	0561717200
Carbonne	Place Jules-Ferry 31390 CARBONNE	0561878003
Castanet-Tolosan	29, avenue de Toulouse, BP 82505 31320 CASTANET TOLOSAN	0562717040
Castelginest	Grand place du Général-de-Gaulle, CS 20243 31780 CASTELGINEST	0561377537
Cazères	Place de l'Hôtel-de-Ville, BP 107 31220 CAZERES	0561984600
Colomiers	1, place Alex-Raymond, BP 30330 31770 COLOMIERS	0561152222
Cugnaux	5, place de la Mairie 31270 CUGNAUX	0562207620
Fronton	1, esplanade Marcorelle, BP 3 31620 FRONTON	0562799210
Grenade	Avenue Lazare-Carnot 31330 GRENADE	0561376600
Lanta	2, rue de la Mairie 31570 LANTA	0562188200
L'Isle en Dodon	Place du Château 31230 L'ISLE EN DODON	0561945353
L'Union	6 bis, avenue des Pyrénées, BP 39 31240 L'UNION	0562892289
Montgiscard	17, Grand'rue, BP 29 31450 MONTGISCARD	0534667580
Montastruc-la-Conseillère	Place de la Mairie, BP 49 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE	0561842110
Muret	27, rue Castelvielh, BP 60207 31600 MURET	0561519595
Plaisance du Touch	Rue Maubec 31830 PLAISANCE DU TOUCH	0562135252
Revel	20, rue Jean-Moulin 31250 REVEL	0562187140
Saint-Lys	I, place Nationale 31470 SAINT LYS	0562147171
St-Gaudens	Rue de Goumetx, BP 163 31800 SAINT GAUDENS	0561947800
Toulouse	1 place du Capitole, BP 999 31000 TOULOUSE	0561222922
Tournefeuille	Place de la Mairie 31170 TOURNEFEUILLE	0562132121
Villefranche-de-Lauragais	Place Gambetta 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	
The state of the s	Programme and the second secon	